

Le Mardi 30 juin 2020 à 20h en Mairie de Peillonex

Le conseil municipal débute à 20h40

La secrétaire de séance est : Céline GROS

Présents : Christian RAIMBAULT, Catherine BOSC, René CARME, Agnès GRIVAZ, Michel BERTHET, Josiane COUDURIER-BŒUF, Hervé BEL, Patrick REY, Sébastien FROMENT, Emmanuelle DE FOURNAS, Vanessa SIROT, Céline GROS

Absents : Nathalie RUFFIN (pouvoir à Vanessa SIROT), Laurent VON DACH (pouvoir à Catherine BOSC), Benoit JUNOD (pouvoir à Christian RAIMBAULT)

Le quorum est atteint. Le Conseil peut débiter.

ORDRE DU JOUR

D016-2020 : FONCTIONNEMENT DES FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 MAI 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 26 mai 2020

D017-2020 : FISCALITE – VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE POUR L'ANNEE 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

MAINTIENT les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2020

Taxe d'habitation : 15,59%

Taxe sur le foncier bâti 10,67%

Taxe sur le foncier bâti 48,86%

D018-2020 : DECISIONS BUDGETAIRES – BUDGET PREVISIONNEL 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Constata un excédent de fonctionnement au CA2019 : 1 053 346.29€

Constata un déficit d'investissement au CA2019 : – 574 691.91€

Décide de Combler le déficit d'investissement pour 575 000€ au 1068

Décide d'affecter la différence soit 478 346.29€ au 002

Approuve le budget prévisionnel 2020

Section de fonctionnement équilibrée à 1 862 000€

Section d'investissement équilibrée à 1 767 500€

D019-2020 : FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES – REGLEMENT INTERIEUR DE FONCTIONNEMENT POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

ADOPTER le règlement intérieur de fonctionnement pour le Conseil Municipal 2020-2026.

D020-2020 : FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES – REGLEMENT INTERIEUR POUR LE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION DES ELUS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

ADOPTER le règlement intérieur pour le droit individuel à la formation des élus 2020-2026.

D021-2020 : DECISIONS BUDGETAIRES – REDEVANCE CHANTIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

ADOPTER la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance.

D022-2020 : TARIFS – SERVICE ENFANCE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

MAINTIENT les tarifs du service enfance tel que suit, ainsi que le règlement intérieur.

D023-2020 : FONCTIONNEMENT DES FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES – COMMISSION ENVIRONNEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

CREER la commission municipale suivants :

DESIGNE les conseillers municipaux membres :

Commission environnement

Christian RAIMBAULT, Agnès GRIVAZ, Vanessa SIROT, Benoit JUNOD

Clôture de la séance à 22h

A PEILLONNEX, le 08 juillet 2020

Le Maire, Christian RAIMBAULT

